



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 10 avril 2024

Délibération n° 9

L'an deux mille vingt quatre, le dix avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
12/04/2024

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO

Ont donné procuration :

Monsieur Roland LONJON à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur Quentin PETIT, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Maryline BRUN

La séance a été levée à : 23H59

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement Economique - Affaires Foncières

Objet :	Chemin Saint-Sébastien : désaffectation et déclassement suite au dossier d'enquête publique
----------------	---

Rapporteur : Quentin PETIT

La Ville a été sollicitée par Monsieur JEANNENOT pour l'acquisition d'une portion de la voie communale « Chemin de Saint-Sébastien » faisant partie du domaine public de la Ville.

Ce chemin semble ne présenter aucun intérêt de desserte et son usage par le public est inexistant.

Délibération n°9 du mercredi 10 avril 2024

Par délibération du 19 octobre 2022, la ville du Puy-en-Velay a décidé de lancer une enquête publique pour, le cas échéant :

- constater la désaffectation de l'emprise de ce chemin,
- procéder à son déclassement du domaine public,
- proposer ensuite son aliénation aux riverains.

Cette enquête publique s'est déroulée du lundi 17 juillet 2023 au 31 juillet 2023. À la suite de cette dernière, Monsieur le Commissaire Enquêteur a rendu un avis favorable :

- au projet de désaffectation du chemin Saint-Sébastien,
- au projet de déclassement d'une portion de la voie communale « Chemin de Saint-Sébastien » (au droit des parcelles cadastrés AH 13, 14, 15 et 16), classé dans le domaine public et ses accessoires pour le classer dans le domaine privé de la commune du Puy-en-Velay.

Il précise que l'aliénation de l'assiette de ce chemin devra être concertée avec l'ensemble des riverains concernés par l'opération.

Au regard de l'enquête publique du lundi 17 juillet 2023 au 31 juillet 2023 et des conclusions rendues à la suite de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 02/04/2024

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 26/03/2024

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la désaffectation du d'une portion de la voie communale « Chemin de Saint-Sébastien » (au droit des parcelles cadastrés AH 13, 14, 15 et 16),
- APPROUVE son déclassement du domaine public,
- PREND ACTE que l'aliénation de l'assiette de ce chemin devra être concertée avec l'ensemble des riverains concernés par l'opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 10 avril 2024,
Le Secrétaire de séance,
BRUN Maryline,
Conseillère municipale.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 avril
2024